

La Gazette de Sorel.

JOURNAL DU DISTRICT DE RICHELIEU.

G. I. Barthe, Rédacteur.

Abonnement \$2 par an

J. Chenevert, Imprimeur.

EXTRAITS

De la correspondance du Courrier DES ETATS-UNIS.

Paris, 16 Juin.

M. Berryer, à diverses reprises, souffrant, fatigué, en proie à des préoccupations d'affaires, atteint par des ébranlements, a manifesté le désir de donner sa démission de député. Des démarches ont été faites auprès de lui, notamment par M. Thiers, pour l'engager à ne pas donner suite à cette résolution, et il y a tout lieu de croire que la chambre conservera encore l'orateur qui est un honneur de nos assemblées représentatives, comme il a été la gloire de notre barreau.

Les débats sur le budget sont restés très vifs, quoiqu'il ne soit plus question du Mexique. Mardi, M. Carnot a pris la parole et a prononcé un long discours relatif à la Pologne, aux envahissements et à l'ambition de la Russie. Ce discours a duré une heure.

M. Jules Favre est venu ensuite à la rescousse de son collègue et a parlé, en s'en plaignant, des vexations essuyées en Russie et à Constantinople par des sujets français. M. Rouher a répondu à M. Jules Favre, en disant que le gouvernement avait fait ce qu'il pouvait et que ces affaires n'étaient pas terminées.

On a passé ensuite au ministère de l'intérieur. C'est là où la tempête a commencé. M. Glais-Bizoin ayant voulu élever les questions, s'est mis à parler des libertés, de celles qu'on a gardées. Il a dit que la chambre ne se plaignait pas, c'est parce qu'on lui avait mis le caucous.

A cette image agressive, toute la chambre s'est mise à rire, partie à se fâcher. Les interpellations se sont croisées, les mots échangés... Bref, l'orage a éclaté.

Mais M. Glais-Bizoin, intrépide comme l'homme d'Hercule, continuait toujours son discours. On ne l'entendait guère; mais quelques mots en parvenaient de temps à autre à la majorité et cela suffisait pour réveiller les vents et le tonnerre. Enfin, M. Glais-Bizoin ayant parlé de 1852 et dit qu'on avait mis la main sur les législateurs de ce temps par la force et qu'aujourd'hui on n'a plus voulu l'entendre. On a crié : A l'ordre ! la clôture ! et l'honorable député a été obligé d'abréger son discours.

Cette scène violente et contre laquelle le président Schneider a couragement lutté, a amené une protestation très vive et passablement élogieuse de M. Noubel, député d'Agen, contre les doctrines de M. Glais-Bizoin. La majorité a beaucoup applaudi M. Noubel, qui était très ému.

La séance a été ensuite très froide. M. Malézieux, avocat et agronome à Saint-Quentin, s'est occupé uniquement du budget et de la question électorale à propos du ministère de l'intérieur. Cela n'avait ni le piquant ni le feu des critiques et des reproches de M. Glais-Bizoin, ni des paroles ardentes et passionnées de M. Noubel ; mais, au fond, la discussion était bon-

ne et l'orateur est resté dans son sujet. Sa parole était bien un peu monotone, mais on voyait qu'il en était maître et la maniait facilement.

Le gouvernement n'ayant pas répondu à ce discours, et M. le ministre ayant réclamé au moins la liberté de se taire, M. Picard a repris la parole et a complété les explications de M. Malézieux. Cette fois M. Roucher a répliqué et a déclaré que nous jouissons de la liberté électorale et du secret des votes.

M. Ollivier s'est levé alors et a fait un peu la leçon à tout le monde. Il a relevé le mot de procès-verbal prononcé par M. Roucher, en disant que le gouvernement devrait toujours montrer le calme et la dignité de la force. D'un autre côté, il a blâmé la proposition de l'opposition et il l'a combattue vivement.

Est venue le lendemain et le surlendemain une discussion à propos de la police, des fonds secrets et des prisons. Ce n'est pas la police en général que l'opposition a blâmée cette année elle n'a dirigé ses attaques que contre les fonds secrets et contre les commissaires de police cantonnaires. Sur ce dernier point, elle a eu pour auxiliaires un certain nombre de Membres de la majorité, qui n'ont pas hésité à déclarer les commissaires cantonnaires plus nuisibles qu'utiles aux populations rurales. Après le coup d'Etat du 2 décembre, alors que les meneurs des anciens partis s'agitaient encore, l'insurrection de ces commissaires a été un grand sujet de discussion.

On a raconté d'être. Mais aujourd'hui que tous les partis sont obligés de s'incliner devant la volonté nationale et la puissance de l'empire, des commissaires de police, au milieu des paisibles populations rurales et à côté des maires, des juges de paix, des gendarmes et des gardes champêtres, ne sont pas seulement une superfétation, mais souvent une cause de vexation et de mécontentement. Pour ne pas paraître inutile, ces agents sont obligés d'exagérer le zèle, de signaler de prétendus délits sur lesquels ils devraient fermer les yeux et de transformer leur mission tutélaire, toute paternelle, en une inquisition odieuse dont les effets remontent infailliblement au gouvernement qu'ils prétendent représenter.

Les dernières nouvelles d'Algérie indiquent que l'insurrection est loin d'être terminée encore, bien qu'elle ne soit pas de nature à donner des préoccupations sérieuses. On sait qu'Abd-el-Kader est attendu à Paris; quelques journaux ont annoncé qu'on disposait pour lui le pavillon Marsan; d'après les renseignements que je reçois, ce serait plutôt l'Elysée qu'on lui préparait pour résidence.

Le *Moniteur* contient ce matin une note ainsi conçue : « Plusieurs journaux ont entrepris le public d'incidents qui se seraient passés à Orléans pendant le séjour de l'empereur, et de démonstrations qui se seraient produites sur le passage de Sa Majesté contre un personnage occupant un commandement important.

« Nous sommes heureux de pouvoir déclarer qu'il n'y a absolument rien de fondé dans ces bruits, qui ont le double inconvénient d'égayer l'opinion et de jeter l'inquiétude dans les familles. »

Pour comprendre la note du *Moniteur*, il faut savoir que, d'après les journaux dont il s'agit, la population d'Orléans aurait accueilli le cortège impérial aux cris de : « Vive l'empereur ! A bas le général Deligny ! »

Je ne vous ai pas parlé de ces on-dit, si répandus qu'ils fussent dans le public, parce que je doutais beaucoup qu'ils ne reposassent sur un fondement sérieux. En présence de la déclaration catégorique de la feuille officielle je ne puis que me féliciter de ma réserve. Quant au duel des deux généraux et à la mort de M. Deligny, il n'est pas plus vrai que le reste.

Vous avez déjà appris l'échange de courtoisies qui va mener la flotte cuirassée de l'Angleterre dans nos ports, pendant que la nôtre ira visiter ceux de la Grande-Bretagne. Il n'y a probablement en cela qu'un désir bien naturel, de la part des deux gouvernements, de resserrer d'avantage les liens qui unissent les deux pays. Mais ceci ne suffit pas aux imaginations un peu vives de quelques uns de nos hommes politiques. Aussi entendent-ils dire maintenant, dans certains salons, qu'il n'y a dans ce spectacle des deux plus grandes flottes cuirassées réunies, autre chose qu'un simple acte de politesse ou d'amitié, et que les cabinets de France et de Londres pourraient bien avoir, en vue d'offrir un sujet de méditation à un gouvernement transatlantique, sur les intentions duquel on ne serait pas aussi parfaitement rassuré qu'on se plaît à le dire dans les notes officielles.

Les renseignements reçus à Paris de Rome et de Florence, sont de nature à autoriser les meilleures espérances en ce qui touche les négociations confiées aux soins de M. Vergezzi.

Si l'on ne sait pas encore d'une manière positive comment sera tranchée ou tournée la délicate question du serment, il est positif, en revanche, que les dispositions les plus conciliantes continuent à animer les deux cours, et infiniment probable qu'un accord interviendra sur ce point, soit que le saint-siège cesse d'attacher autant d'importance à ce que la formation d'un évêque de l'ancien royaume de Naples et de l'ancien grand-duché de Toscane ; soit que, comme le bruit en avait couru, non sans un fondement très sérieux, le gouvernement du roi Victor-Emanuel se décide à exempter du serment, par mesure générale, tous les titulaires de sièges épiscopaux ou archiepiscopaux en Italie. Dans ce cas, les évêques se borneraient à prendre l'engagement de ne rien faire qui fût en désaccord ou en opposition avec les lois existantes.

Toutes les autres questions peuvent être considérées comme déjà à présent résolues. Ainsi, le saint-siège accepte le principe d'une réduction du nombre des évêques. Je dis à dessein des évêques, et non des diocèses. En effet, pour remanier la division territoriale ecclésiastique de l'Italie, il faudrait un concordat en bonne et due forme, et dans l'état actuel des relations des cours de Rome et de Florence, un instrument de ce caractère et de cette valeur diplomatique ne saurait évidemment se négocier encore. C'est ce que je n'ai cessé

de vous écrire depuis l'origine des pourparlers. Par contre, le saint-père consent à ce qu'un certain nombre de sièges épiscopaux restent dépourvus de titulaires et soient administrés par l'évêque le plus voisin.

Ces renseignements sont positifs.

Il tend du reste à se produire au-delà des Alpes un apaisement général dans les esprits. Ce mouvement réel si incontestable, si sérieux, que beaucoup de candidats aux prochaines élections croient devoir se ranger, dans l'intérêt de leur candidature, sous le drapeau de la conciliation et de transactions avec Rome. Rien ne saurait à coup sûr démontrer avec plus d'évidence le revirement qui s'est opéré depuis quelque temps. M. Larza, celui des ministres qui avait d'abord accueilli avec le moins de satisfaction la perspective d'un arrangement, s'est déisté de son opposition. Je tiens cette information de bonne source. Des députés influents ont suivi son exemple. A l'heure qu'il est, parmi les hommes marquants de l'Italie je ne vois, dans les rangs du parti de l'abstention, que le baron Ricasoli ; et cela n'a pas empêché la Société Libérale, dont il est un des membres dirigeants, de se rallier, par la très grande majorité de ses organes, à la politique du gouvernement de Florence.

J'ai vu devoir appeler votre attention sur cette situation. Plus elle est caractéristique, plus elle appelle l'examen des gens sérieux et plus elle prouve combien M. Drouyn de Lhuys avait raison de ne pas désespérer de la sagesse de l'Italie.

Il y a nouvelle recrudescence de brigandage en Calabre. On a pris cinq personnes à Cosenza, et parmi elles le député de la ville, M. Gallucci. On disait que les brigands l'avaient tué d'une manière barbare, mais heureusement cette nouvelle a été démentie. Les brigands demandent une forte rançon et on sera forcé de l'accorder.

Les nouvelles d'Espagne sont mauvaises. Un complot a failli éclater à Valence, dans le régiment de Bourbon. On a arrêté le colonel Alemany et deux journalistes, MM. Alvar et Yago. Le général Prim a été rapelé. D'après certains renseignements le gouvernement espagnol soupçonnerait fortement celui-ci de complicité dans la conspiration avortée de Valence, peut-être même d'en avoir été l'instigateur et le chef futur, dans le cas où le mouvement aurait réussi à éclater. On lit, en effet, dans la *Correspondencia*, que, avant même l'insertion, dans la *Gazette de Madrid*, du décret de rappel, le gouvernement avait adressé à son ambassadeur à Paris une dépêche lui enjoignant d'informer le général Prim de la révocation du complot qu'il avait obtenu avec autorisation de voyager à l'étranger. L'ambassadeur devait en même temps prescrire au général de rentrer immédiatement en Espagne par Irún, où il devait prendre le chemin de fer qui le conduirait directement à Madrid. Mais l'on sait comment il n'a pas été possible à l'ambassadeur de remplir les ordres de son gouvernement.

D'après l'*Epoca*, qui s'appuie d'ailleurs sur la *Politica*, le général Prim, l'auteur de la conspiration, une fois pourvu de son congé, se serait rendu

à Paris, puis à Marseille, incognito, où il aurait frété un petit vapeur sur lequel il serait allé louverver le long des côtes de Valence, afin d'être à portée de débarquer et de prendre le commandement de l'insurrection sitôt qu'il aurait été avisé par des signaux qu'elle avait éclaté.

A part ces accusations très graves contre le général Prim, les journaux espagnols n'ajoutent que très peu d'informations à celles qui sont déjà connues. Ils annoncent seulement que le capitaine-général a été mis en disponibilité, pour le punir d'avoir ignoré le complot qui se tramait sous ses yeux, et surtout pour n'avoir pas donné aux révélations du gouverneur civil toute l'attention qu'elles méritaient. Le colonel Calvet a été envoyé de Madrid pour prendre le commandement du régiment de Bourbon.

Il s'est passé hier au parlement anglais une scène qui montre de la manière la plus complète l'influence de Lord Palmerston sur la chambre des communes. M. Seely avait critiqué les dépenses exagérées qui se font dans la marine, et avait dit que le moyen de les éviter était de mettre à la tête des arsenaux des hommes connaissant la pratique des travaux, au lieu d'y placer des officiers de marine, peu au courant des prix des matériaux et du salaire. Il avait donné des chiffres à l'appui de sa thèse, et M. Bright avait parlé dans le même sens. En vain lord Clarence Paget avait-il fait de son mieux pour faire passer à l'ordre du jour, la chambre avait, par 36 voix contre 34, repoussé la proposition, et infligé ainsi un blâme implicite à l'amirauté.

Les moments étaient précieux, car si la motion de M. Seely avait passé, c'était une défaite ministérielle ; aussi, courroucé en toute hâte à la recherche de lord P. Imeson, pendant que M. Brand, le *whipper-in-whip*, faisait rentrer dans la salle les membres de son opinion. La discussion tréna en longueur jusqu'à l'arrivée du premier ministre, qui, sans s'émouvoir et sans daigner répondre aux objections de M. Seely, se borna à faire, en quelques mots, l'éloge des officiers de marine, parla de la gloire de l'Angleterre, et lança quelques plaisanteries qui amenèrent le sourire sur les lèvres de ses auditeurs. C'en était assez, la cause était gagnée, et, malgré les efforts des amis de M. Seely, qui avaient naturellement recruté de leur côté quelques partisans, sa motion fut repoussée par 60 voix contre 33.

On a plaidé au sujet de la nouvelle des négociations entamées entre la Suisse et les autres gouvernements de l'Europe pour la reconnaissance d'un pavillon maritime helvétique. Cette négociation est authentique et même déjà ancienne. A coup sûr, le conseil fédéral n'a pas l'intention de construire une escadre cuirassée pour évoluer sur les lacs suisses ; mais elle voudrait que ses nationaux qui achètent un bâtiment dans les ports étrangers ne soient pas obligés d'y mettre d'autres couleurs que les couleurs helvétiques.

M. le lieutenant-colonel Schaffer, commandant de la garde palatine de l'empereur du Mexique, est arrivé en

France, avec des dépêches, par le dernier paquebot. Il vient de quitter Paris pour aller à Bruxelles, d'où il se rendra ensuite à Vienne. Un de ses confrères parlait l'autre jour de la surprise qu'avait éprouvée un personnage considérable, en lisant, à son retour du Mexique, le singulier tableau que faisait de la situation du pays la plupart des organes de la presse française et étrangère. Je puis vous en dire autant de M. Schaffer. Toutes les personnes qui l'ont approché pendant son court séjour à Paris, ont recueilli l'expression de son étonnement et de sa surprise.

Le colonel Calvet a été envoyé de Madrid pour prendre le commandement du régiment de Bourbon. Il s'est passé hier au parlement anglais une scène qui montre de la manière la plus complète l'influence de Lord Palmerston sur la chambre des communes. M. Seely avait critiqué les dépenses exagérées qui se font dans la marine, et avait dit que le moyen de les éviter était de mettre à la tête des arsenaux des hommes connaissant la pratique des travaux, au lieu d'y placer des officiers de marine, peu au courant des prix des matériaux et du salaire. Il avait donné des chiffres à l'appui de sa thèse, et M. Bright avait parlé dans le même sens. En vain lord Clarence Paget avait-il fait de son mieux pour faire passer à l'ordre du jour, la chambre avait, par 36 voix contre 34, repoussé la proposition, et infligé ainsi un blâme implicite à l'amirauté.

Les moments étaient précieux, car si la motion de M. Seely avait passé, c'était une défaite ministérielle ; aussi, courroucé en toute hâte à la recherche de lord P. Imeson, pendant que M. Brand, le *whipper-in-whip*, faisait rentrer dans la salle les membres de son opinion. La discussion tréna en longueur jusqu'à l'arrivée du premier ministre, qui, sans s'émouvoir et sans daigner répondre aux objections de M. Seely, se borna à faire, en quelques mots, l'éloge des officiers de marine, parla de la gloire de l'Angleterre, et lança quelques plaisanteries qui amenèrent le sourire sur les lèvres de ses auditeurs. C'en était assez, la cause était gagnée, et, malgré les efforts des amis de M. Seely, qui avaient naturellement recruté de leur côté quelques partisans, sa motion fut repoussée par 60 voix contre 33.

On a plaidé au sujet de la nouvelle des négociations entamées entre la Suisse et les autres gouvernements de l'Europe pour la reconnaissance d'un pavillon maritime helvétique. Cette négociation est authentique et même déjà ancienne. A coup sûr, le conseil fédéral n'a pas l'intention de construire une escadre cuirassée pour évoluer sur les lacs suisses ; mais elle voudrait que ses nationaux qui achètent un bâtiment dans les ports étrangers ne soient pas obligés d'y mettre d'autres couleurs que les couleurs helvétiques.

M. le lieutenant-colonel Schaffer, commandant de la garde palatine de l'empereur du Mexique, est arrivé en

France, avec des dépêches, par le dernier paquebot. Il vient de quitter Paris pour aller à Bruxelles, d'où il se rendra ensuite à Vienne. Un de ses confrères parlait l'autre jour de la surprise qu'avait éprouvée un personnage considérable, en lisant, à son retour du Mexique, le singulier tableau que faisait de la situation du pays la plupart des organes de la presse française et étrangère. Je puis vous en dire autant de M. Schaffer. Toutes les personnes qui l'ont approché pendant son court séjour à Paris, ont recueilli l'expression de son étonnement et de sa surprise.

Le peloton, composé de *Gutran*, *Todleben*, *Gladiateur* et le *Mandarin*, faisait tous ses efforts pour se rapprocher. Mais les deux poulaillers gardèrent leur avantage jusqu'au poteau de distance, où l'on vit seulement s'avancer comme une balle *Gladiateur* à M. de Lagrange, qui passait en tête et qui gagnait.

L'empereur qui avait fait prier le duc de Beaufort propriétaire de *Todleben*, de prendre place dans sa tribune, a appelé auprès de lui le comte de Lagrange, et lui a remis l'objet d'art offert au vainqueur par Sa Majesté, indépendamment du grand prix. C'était un bouclier de grande dimension, argent, oxydés et or, admirablement ciselé.

La *Gazette des Etrangers* vient d'ouvrir une souscription pour fournir à l'empereur d'Autriche les moyens de retourner dans ses Etats. Que dira le Chili ?

Le Cable Transatlantique.

On écrit de Londres :

S. A. R. le prince de Galles a fait récemment une excursion de la Shetland aux bouches de la Tamise, afin d'y visiter les travaux d'armement et d'armement de la flotte télégraphique destinée à relier l'île de Terre-Neuve à l'Irlande.

On sait qu'une nouvelle compagnie s'est formée pour tenter d'exécuter cette vaste entreprise qui a si malheureusement échoué en 1858.

Elle a dans ce but, fait l'acquisition du *Great Eastern*, à bord duquel on s'occupe activement de disposer le câble depuis plusieurs jours, et les mesures prises pour la réussite de cette opération ont paru assez intéressantes pour motiver la visite du Prince de Galles.

Le nouveau câble transatlantique mesure 2,000 milles. L'appareil conducteur central se compose de sept fils de cuivre tordus en forme de câble et isolés au moyen du procédé Chatterton. Ce premier appareil est enveloppé de quatre couches distinctes de gutta-percha, également isolées entre elles, à l'aide du même procédé. Enfin la gutta-percha elle-même se trouve revêtue d'une armure de onze fils de fer solides enveloppés chacun soigneusement de liens de chanvre imbibés de goudron. Ce travail n'a pas exigé moins de 25,000 milles de fil de fer, plus de 35,000 milles de fil de fer et 400,000 milles de cordes de chanvre, c'est-à-dire en tout une longueur de matière fabriquée équivalente à 24 fois le tour du globe.

Ainsi constitué, le câble possède une force de résistance égale à 7 tonnes et ce pendant son poids spécifique est assez faible pour lui permettre de supporter sans danger 11 milles de sa propre longueur dans l'eau.

Son armement à bord du *Great Eastern* a été complètement réaménagé entre trois vastes compartiments distincts, construits chacun en fer forgé. Le premier, à l'avant du bâtiment, a 51 pieds de diamètre, et doit renfermer 330 milles de câble ; le deuxième, dans la partie centrale, en des sous chaudières, a 53 pieds 6 pou-

FEUILLETON

DE

La Gazette de Sorel.

DU 8 JUILLET 1865.

Les Chasseurs du père Pouchet.

NOUVELLE.

— Du tout ! je vous dis que c'étaient des cosques. Je m'y connais peut-être bien ? A preuve qu'ils ne mangeaient pas de suif, c'est vrai, mais tout uniment parce qu'ils avaient de la viande, et que ça fournissait d'avantage.

Et alors, continua le père Pouchet, il fallut bien les recevoir, et ne pas trop faire le fier. Vous comprenez, quand on n'est pas le plus fort... pourtant, si on s'était entendu ! Mais on ne s'entendait pas. Toujours est-il que les voilà qui prennent des billets de logement et qui s'éparpillent dans le pays. Il m'en tomba un pour ma part, rien qu'un, mais c'était déjà trop ; j'en porte, je fais comme tout le monde, je le file doux... c'était dur, pourtant, allez !... Figurez-vous qu'ils étaient à la fois comme eux, et que vous étiez leurs domestiques. « Puis ceci, fait cela, vas à la cave, et puis vite que ça ! Et puis, donne la vache, ton cochon, ton cheval. » A eux le meilleur, et quelq'chose le tout. On se mettait en colère à moins.

Mon cosaque, moi, n'était ni pis

ni mieux que les autres. Je le vois encore : un méchant nez camard avec une moustache en poil de carotte. Il était furieux de ce qu'on l'avait logé dans ma bicoque. Voyez-vous ça ! Vraien ailleurs, canaille, si tu n'es pas content ! Mais, non, monseigneur ! c'était difficile. Il ne craignait pas sur moi, mais... toujours ! En buvait-il, bon Dieu ! et pas seul encore ; presque tous les soirs, il amenait trois ou quatre ivrognes comme lui, on donnait un coup de poing dans une futaie, et les braves allaient leur train. Vous pensez à ça me saignait le cœur, de voir ça ! Aussi, je me mordais la lèvre et je serrais le poing en dessous.

Il y avait près d'un mois que ce manège-là durait ; je commençais à perdre patience. On était en octobre. C'est environ dans ce temps-là que Jean Bon en noya un en le tenant pendant dix minutes, la tête dans un sceau d'eau, et que Guidard, de Lenguy, l'en jeta par la fenêtre une demi-douzaine qui battaient sa mère. Je sentais qu'il allait m'arriver quelque chose comme cela.

Un soir, après souper, sur les huit heures, je m'en souviens comme d'hier, j'étais à ma forge, car, pour nourrir ces beaux messieurs et ne pas toucher à mes deux cents francs, il fallait bien travailler à la chaudière. Je forgeais un couple pour Mathieu Bengot. Madelaine m'aidait et frappait le fer avec moi. C'était au-dessus de ses forces, mais cela me faisait gagner une chaudière ou deux, et il n'y avait pas moyen de l'en empêcher. Laurent tirait le soufflet.

Le cosaque, lui, était assis sur le

banc, à côté de l'escalier, les bras croisés... fainéant ! Il était aux trois-quarts saoul. Depuis plusieurs jours, j'avais remarqué qu'il faisait des agaceries à Madelaine, et il se redressait devant elle en frisant sa vilaine moustache, et il se donnait des airs... à se faire casser les reins, quoi ! Elle, la pauvre femme, elle avait plus envie de pleurer que de plaisanter, d'ailleurs, ça n'a jamais été dans ses goûts. Elle ne me disait rien, de crainte d'amener un malheur.

Ce soir-là donc, mon gradia était plus en train que d'habitude. Pendant que j'avais le dos tourné et que je remuais le fer dans la forge, il faisait des yeux à Madelaine. Il croyait que je ne le voyais pas. Je me tenais à quatre pour ne pas l'assommer, car il fallait songer aux conséquences. Pourtant, je sentais que je n'allais plus être maître de moi. Je me disais : « Il pouvait donc se tenir tranquille ! mais non, à l'avant-dernière chaudière, au moment où Madelaine levait son marteau, il le lui prit des mains, la tira à lui et la fit assiéger sur le banc. Je crus d'abord qu'il voulait qu'elle se reposât et qu'il allait prendre sa place ; mais il tomba tout d'un coup ; ma parole d'honneur, j'allais lui serrer la main. Mais pas du tout ! Il se posait tranquillement le marteau et revint s'asseoir à côté de Madelaine, en me posant signe de continuer. Je ne puis pas dire ce que j'éprouvai. Il me passa comme un éblouissement devant les yeux. Madelaine, qui me vit pâle, frisonna ; mais elle me regarda d'un air si suppléant, et si doux, que je ramassai mon fer que j'avais laissé

tomber, et, en manière de contenance, je le remis au feu. Ce fut un répit. Mais sans avoir l'air de rien, j'avais l'œil au banc, vous pensez ? Ce n'était plus de la colère, mais une rage froide. Je me disais : que le brigand se permette la moindre chose, et ça y est ! il aurait dû le prendre ; mais pas du tout... je le vis s'approcher de Madelaine, puis lui prendre la main et essayer de l'embrasser. Oh ! alors... je tire mon fer chauffé à blanc, et je lui jette à la figure. Il hurle de douleur, fait un écart à droite, tire son sabre, et fonce sur moi ; mais je l'attendais ! D'une main, avec mes tenailles, je pare le coup, et de l'autre, avec mon marteau, je lui plante cinq livres de fer dans la crâne. Il tomba mort. C'était fini. Vite, je cours à la porte et je repousse le verrou ; puis en un tour de main, les volets sont fermés et le rideau de serge tiré ; et je rentre.

Le lendemain était là, au milieu de la boutique ; Madelaine évanouie sur le banc ; Laurent, dans un coin, les cheveux longs, tremblait. Je les secouai tous deux. Madelaine avait un caillot de sang sur la joue ; je pris de l'eau de la forge et le débarbouillai ; ça la fit revenir. Je les assis tous deux sur le banc, et je leur dis : En voilà de l'ouvrage ! que demain matin on s'en doute seulement, et notre compte est bon ! silence donc ! et que tout cela disparaisse ! Toi, petit, va te mettre au lit, et souviens-toi que tu n'as rien vu. Toi, Madelaine, donne-moi un torchon, que j'enveloppe la tête de ce brigand ; et pendant que je le mettrai en place, tu nettoieras...

et songez qu'il y va de notre peau à tous ! Blêmes de peur, à peine m'entendaient-ils. Je poussai Laurent vers l'escalier, et il le monta en butant à chaque marche. Puis Madelaine et moi, nous nous mîmes à la besogne. La mienne fut rude : emporter le kai serlik, faire un trou, l'enfoncer. Pourtant, à onze heures, c'était fini. Quand je revins, tout était propre dans la boutique ; on aurait juré qu'on n'avait battu là que du fer. Je brûlai ce qui me parut suspect, et je dis à Madelaine : Allons nous coucher.

Mais, avant, j'en traitai dans le cabinet de Laurent. Le pauvre petit était sur son lit, à moitié déshabillé, l'œil fixe ; ses dents éclaquaient, et je crus qu'il allait avoir le haut-mal. Ça a fait pourtant un luron, depuis ; mais à cet âge-là... dame... pensez ! il se jeta vers moi en disant : Papa, j'ai peur ! je le repoussai en lui criant : dors !... il retomba sur son lit sans mouvement. Le lendemain, il lui fallut s'éveiller.

Nous n'avions guère dormi, Madelaine et moi ; nous sentions que le moment approchait. Je ne craignais rien pour moi ; mais eux, comment s'en tireraient-ils ? Je leur refais leur leçon : voyons, pas de faiblesse, je leur dis. Vous n'avez rien vu. Le cosaque n'est pas rentré hier soir, et vous ne savez pas ce qu'il est devenu. Et, qu'on vous menace, qu'on vous frappe, pas un mot ! C'est dit... Ancrez-vous ce courage ! Toi, Laurent, peins-moi à montrer que tu es un homme !

Il se redressa, le cher bambin et il me dit : Sois tranquille, tu verras, papa. Je l'embrassai, sa mère aussi, et

je sortis indifféremment.

En attendant, moi, je commence par me prendre, ou me lie les mains, et à coups de pied, à coups de crosse six hommes et une espèce de sergent me ramènent chez moi. Ça déboulait mal. On empoigne à leur tour Madelaine et Laurent, et on les jette à côté de moi, sur une botte de paille, au fond de la boutique. Puis, le sergent, avec deux hommes, se met à fouiller partout. Il ne trouve rien. Furieux, il revint vers nous, nous fait des questions. Nous répondons comme vous savez. Alors, il hoche la tête, comme pour dire : nous allons voir ça !

Sur son ordre, deux hommes sortent et reviennent bientôt avec de longues baguettes de coudrier. Je compris ! Le sergent prit Laurent, le mit sur ses pieds, lui fit des questions, et puis en pure perte. Alors il lui fit ôter ses habits, on lui lia les pieds et les mains et on le coucha nu à terre. Madelaine voyait cela ; de grosses larmes lui sortaient des yeux... Moi, j'étais dans un état !... Avoir, c'était la mort !... mais aussi, qu'allaient-ils faire de cet enfant ?

Le sergent nous guettait du coin de l'œil. Bientôt il fit signe à l'un de ses hommes ; celui-ci prit une des baguettes et, sur ces pauvres petits reins, en appliqua un coup. Trois cris partirent en même temps. Madelaine avait comme une attaque de nerfs ; moi je suis à grosses gouttes... Oh ! les misérables ! je vois encore cette affreuse ligne rouge ; on interroge encore Laurent ; il fait signe qu'il ne sait rien... gloire, un nouveau coup de baguette. Non, je ne sais pas comment je fis

pour ne pas tout avouer !... Au troisième coup, Laurent ne remua plus, il était évanoui.

On le jeta sur la paille à côté de sa mère. C'était enfin mon tour ! je respirai.

L'opération se fit de même, si ce n'est qu'elle se prolongea un peu plus. A chaque coup, je sentais un lambeau de chair s'en aller... le sang coulait... mais je m'étais promis de ne pas pousser un cri, et je me tiens parole. Cependant les coups allaient toujours ; la douleur, terrible d'abord, s'affaiblissait ; je sentais une chaleur, un engourdissement ; mes tempes bourdonnaient et battaient à se rompre. Je ne pourrais pas dire combien de temps cela dura ; quand ce fut fini, je n'étais que plâtre.

Une particularité : au premier coup de baguette j'avais, je m'en souviens, mordu de rage une rognure de coudrier, et mes dents s'étaient enfoncées. Quand on m'en releva, on s'aperçut de la chose, et on me retira le morceau, mais avec tant de brutalité qu'on me cassa trois dents sans que je le sentisse : ce sont ces trois là qui me manquent sur le devant. Un moment après, il me sembla que je perdais tout mon sang ; c'était un sceau d'eau qu'on me jetait sur le corps. Cela me ranima. Vous croyez peut-être que je fus long à me remettre ? Pas du tout. Huit jours après, je pouvais marcher, et, au bout de trois semaines, j'étais à peu près rétabli.

Mais je n'étais pas quitté pour ça des cosques. Pour ne que j'avais tué, il m'en était venu deux autres, auprès desquels le premier cosaque

Corporation de cette Ville.
Après discussion le Conseil Hayden remet à la considération de la motion qu'il a introduit à la prochaine séance, et le Conseil Hayden continue l'avis de motion déjà donné par lui.
La séance se lève.

VARIÉTÉS.

LA PRESSE FRANÇAISE. — Le Soleil, journal bi-hebdomadaire dont nous avons annoncé dernièrement l'apparition à Ottawa, s'est déjà épuisé. On annonce que le *Courrier d'Ottawa* va paraître de nouveau et qu'il sera publié trois fois par semaine. Nous félicitons nos compatriotes d'Ottawa sur les efforts qu'ils tentent pour établir sur des bases solides une bonne publication française à Ottawa.

L'Union Nationale a publié en réponse au Pays, au sujet de la St. Jean Baptiste, quelques articles fort bien pensés et très bien écrits.

Les compagnies volontaires viennent d'être rappelées des frontières et aucune autre ne devra les remplacer. Celle du Capt. Barnard, de Trois-Rivières, est passée ici mardi soir par l'Europe. Toutes les autres sont retournées dans leurs localités respectives.

63me REGIMENT. — Ce régiment descendant directement à Lévis pour y travailler aux fortifications est passé ici mardi soir par l'Europe.

LA PAROISSE DE ST. DAVID. — On nous a fait observer que parmi les souscriptions publiées dans la Gazette en faveur des inondés, le nom de M. Fortier, Eccl., M. P. P. figure pour la somme de \$141. Cette somme a été déposée par ce monsieur, mais pour la paroisse de St. David, ce qui avait dû être mentionné. On nous a fait observer que la libéralité bien connue de M. Fortier n'aurait pu l'induire à souscrire une aussi forte somme en faveur des malheureux inondés, mais il n'en est pas moins vrai de dire que la souscription de \$141 est bien celle de la paroisse et non de M. Fortier. Est-ce par timidité que M. Fortier, Eccl., M. P. P. n'a pas réclamé contre cette erreur, ou par humilité, lui qui aime à se mettre en évidence? Nous sommes chargés de dire qu'une poche contenant divers effets a aussi été reçue de la paroisse de St. David, et si elle n'a pas été mentionnée dans la liste des secours reçus, telle que publiée, ça été par une erreur involontaire.

MAXIMES, CONSEILS ET INSTRUCTIONS SUR L'ART DE LA GUERRE. — Le titre d'un joli petit volume élégamment relié et imprimé, sorti des presses de M. C. Darveau, de Québec. Cet ouvrage a reçu de hautes recommandations en Europe et est écrit par un général français. Il a été reçu en 1865 de façon à répondre à l'organisation du jour.

La publication de cet ouvrage en Canada est dû au zèle bien connu et fort apprécié du Lt. Col. Suzor, de Québec, pour tout ce qui concerne la milice Canadienne. Ceux qui désirent connaître les secrets de l'organisation militaire et les leçons que les guerres ont données à la milice ne peuvent mieux faire que d'acheter ce petit volume. Merci à qui de droit pour cet envoi.

ACCIDENT. — Vendredi dernier, à Lanoraie, un homme du nom de Frédéric Paulx, étant occupé, en compagnie

de d'elle. Mais j'avais beau dire, elle ne m'entendait pas. Elle frissonnait et brûlait. Et puis, des terreurs, des extravagances qui lui passaient dans la tête. Ça faisait pitié, et j'étais plein comme un enfant. Cela a duré ainsi deux jours... Que voulez-vous! nous avons fait le possible; la pauvre vieille et moi nous lui avons parlé sur tous les tons, nous lui avons annoncé son Laurent qu'elle aimait tant... Peine perdue! elle ne connaissait personne. Elle n'a pu trouver un instant de raison jusqu'à ce qu'elle fût morte.

Le père Pouchet se tut. Son récit m'avait impressionné, et déjà je me livrais à des observations, à des doléances... mais il m'interrompit : — Bah! laissez donc. C'est comme cela la vie. Vous êtes jeune, vous verrez! moi, ça été encore une autre histoire quand j'ai perdu Laurent. Mais tout passe; et on vieillit, comme vous voyez. N'importe, ajouta-t-il, si les Kieselreichs m'ont fait du mal, je ne les ai pas ménagés, toujours!

— Non, certes!
— Quand ils n'auraient servi qu'à engraisser ma vigne...
— Comment! c'est donc dans votre vigne que...
— Que je les ai enterrés, oui, au pied du cep où vous m'avez vu. Il y a trente et un ans; mais c'est égal, n'est-ce pas que ça se sent encore?
Le père Pouchet est mort en 1853.
Je ne sais pas ce qu'on a fait du Zülich; la vigne est redevenue illozène. Quant aux chasses, dût la sensibilité humaine me honnir, je suis forcé de le reconnaître, ils étaient bons.

pagne de plusieurs personnes à démoler les murailles de l'ancienne église, fut frappé à la tête par une pièce de bois qui tomba d'un échafaud; le coup fut si violent que le pauvre infortuné expira sur le champ, le crâne ayant été fracturé transversalement. Il laissa une jeune femme et deux enfants dans l'indigence. Le coroner Turcotte fut appelé à tenir une enquête sur le corps du défunt et rendit un verdict de "mort accidentelle".

Les ouvriers canadiens à la nouvelle-Écosse. — Les ouvriers canadiens d'être victimes d'un ruse inqualifiable de la part des contracteurs de la Nouvelle-Écosse. Il y a quelque temps les contracteurs du chemin de fer de Pictou ont publié dans les journaux du Canada des annonces demandant des ouvriers canadiens pour travailler à ce chemin, leur offrant une piastre par jour. Un grand nombre sont partis sur la foi de cette annonce; mais à leur arrivée, le prix s'est trouvé réduit de plus d'un quart. On ne leur offrait plus que 3 ou 34. Ceux qui refusèrent ces offres furent obligés de se pourvoir ailleurs pour vivre. Le gouvernement ayant été averti de la chose, donna ordre à M. Sanford Fleming, premier ingénieur du chemin proposé d'en commencer une section et de donner aux ouvriers canadiens le prix qu'on leur avait offerts tout d'abord. — *Minerve*

Position géographique de l'homme. — L'homme est borné au sud par les pieds; au nord, par la tête; à l'est et à l'ouest par chacun de ses bras.

LA TÊTE. — La tête est à l'homme ce que la boussole est au navire, c'est elle qui le guide; et lorsqu'il n'en a pas, il court grand risque de se briser sur les récifs de la bêtise et des passions. Une grosse tête, avec un front triangulaire, annonce un esprit dénué de sens.

LES PIÈDS. — Les pieds sont la partie du corps de l'animal qui est jointe à l'extrémité de la jambe, et qui nous aide à faire notre chemin en ce monde. — On a remarqué que les *pièds plats* sont ceux qui arrivent le plus vite.

LES BRAS. — Les bras ne mériteraient pas d'être cités, s'ils n'étaient terminés par la main; ils n'ont été imaginés, je suppose, que pour nous mettre à même de recevoir, nous amis à bras ouverts. On dit d'un homme influent, qu'il a le bras long.

LA MAIN. — La main calleuse appartient au travailleur; la main blanche et effilée à la race aristocratique, la main rouge et gonflée d'engorgement aux vestales de la charité, qui sont recherchées en mariage par les gendarmes, lesquels se servent de leurs mains pour enseigner.

LE NON SAGUR. — Jeudi dernier à un lieu une course de vitesse à la nage, à Dorchester, sur la rivière Delaware. Trois nageurs intrépides ont luté pour un prix de \$25, qui a été gagné par Samuel Wood, surnommé l'homme poisson. Wood a non seulement atteint le premier le rivage opposé au point de départ, à trois quarts de mille de distance, mais il s'est fié, pendant le trajet, à des exercices fantaisistes qui auraient retardé sa marche et donné l'avantage à ces concurrents s'il avait été moins sûr de la victoire. Un incident qui peut donner une idée de sa supériorité, et qui a considérablement égayé l'assemblée, c'est que, arrivé à une certaine distance du rivage, Wood a tout à coup plongé et disparu; on l'a cru un instant perdu, mais il a bientôt émergé comme un triton portant une couronne d'herbes aquatiques sur la tête, et tenant triomphalement dans ses mains une bouteille et un verre. Sa disparition avait donné le temps à ses rivaux de regagner l'arène qu'il avait déjà prise sur eux. Quand ils le rejoignirent, il déboucha la bouteille et leur offrit de boire un coup; aucun d'eux n'accepta et ils continuèrent à tirer leur coupe. Lui, sans s'émouvoir, remplit le verre et le vida; il en remplit un second, puis un troisième et un quatrième et en avala le contenu. Quand la bouteille fut vide, il la lança en l'air, replongea dans l'eau ses bras qui en avaient été sortis tout le temps, et se remit à courir après les nageurs qu'il avait si courtoisement laissés passer devant lui. Ils étaient déjà loin, et sa témérité allait lui coûter cher. Il parvint cependant à les devancer de nouveau, et atteignit le premier le rivage, aux acclamations d'une foule enthousiaste.

LOGIQUE ANGLAISE. — On lit dans l'International de Londres : James Walter, dans son *collège* de New Peckham, a-t-il ou n'a-t-il pas de cochon? *That is the question.*

Toujours est-il qu'il comparaisait de vant le magistrat de Lambeth pour : Son cochon avoir démolit la barrière de son voisin M. Maynard, et avoir mis en pièces six pots de fleurs.

Voici comment s'est exprimé l'avocat du défendeur : Monsieur le magistrat, — Je vais essayer de vous prouver lo que le cochon de mon client n'a aucunement endommagé la barrière de l'honorable M. Maynard. — 2o, qu'il n'a brisé que trois pots de fleurs au lieu de six; et 3o, que mon client n'a pas de cochon et qu'il n'en a jamais eu!

Que pensez vous de cette logique britannique?

MAUVAISE PLAISANTERIE. — Lundi dernier, à la soirée donnée par Mme. Charlotte Watson, le docteur H... un des médecins, nous ne dirons pas les plus célèbres, mais les plus fashionables de New York, disait à quelque personne qui l'entouraient, qu'il venait de passer huit jours à la campagne. — J'ai vu cela dans les journaux dit un des assistants. — Comment! on en a parlé dans les journaux; reprit le docteur H... et qu'en ont dit? — Autant que j'ai souvenir, on disait : "Pendant la semaine qui vient de s'écouler, il y a eu 77 enterrements de moins que pendant la semaine précédente!"

Crime conjugal. — A Londres, à la cour de Police de Westminster, une femme accusait son mari de l'avoir mise à la porte du domicile conjugal. — Je n'ai rien à me reprocher, pas la moindre précaution sur la conscience, M. le Magistrat, et cependant cet infâme que vous voyez là devant vous, a eu l'audace de me mettre à la porte à une heure du matin. — Défenseur qu'avez-vous à dire pour votre défense?

— Ce que j'ai dire, votre Honneur? Eh bien, ce que j'ai à dire, c'est que moi aussi, je n'ai rien à me reprocher. Je suis un honnête homme, je n'ai jamais fait de tort à personne, mais j'ai horreur des pieds froids! Du reste, je ne l'ai pas mise à la porte, je l'ai tout simplement engagée à se promener.

Après quelques mots d'entretien avec le greffier, Son Honneur prononça la sentence suivante : "Attendu que d'avoir les pieds froids ne constitue pas une faute grave, nous ordonnons au défendeur de réintégrer son épouse dans le domicile conjugal et de trouver deux cautions de dix livres chaque pour garantie de la modération de sa conduite future. Faute de ce, le condamné à quinze jours de prison."

Voilà donc un malheureux condamné aux pieds froids à perpétuité!

Le plus jeune des fils de feu M. le Juge McCord, vient d'être commissionné au 30me Régiment, stationné à Montréal.

Sévère Dumoulin, Eccl., crocat, a été élu lundi maire des Trois Rivières, à l'unanimité, M. J. B. Thivierge, J. C. H. Craig, et L. E. Gervais ont été élus aussi unanimement conseillers de ville. Dans le quartier Notre-Dame, la lutte se faisait entre Mr. Joseph de Niverville, et P. E. Panneton Eccl. qui ont été élus.

Certificat CANADIEN. — M. R. Dugal, Chimiste et Drogulier, rue la Couronné, Québec. Messieurs, Je vous envoie le certificat suivant attestant l'efficacité de la Salpêtre de Bistrol.

Résumé de la Fièvre lente. — Je certifie que le 19 mars 1865, mon fils âgé de 9 ans, fut obligé de quitter l'école en conséquence de la fièvre lente. J'employai les meilleurs médicaments qui se trouvent dans la pharmacie, mais rien ne réussit. Je commençai à donner à mon fils de la Salpêtre de Bistrol et du moment qu'il commença à rendre le remède, une rapide amélioration s'en suivit et maintenant il peut marcher avec facilité. C'est pourquoi je recommande à toutes les personnes atteintes de mêmes maladies d'essayer la Salpêtre de Bistrol.

Le grand besoin médical satisfait. — Demandez à n'importe quel médecin quel a été le grand desideratum de la pratique pendant de siècles? Il vous répondra, la purgation sans douleur ni nausée sans constipation subéquente, sans aucun déclin à la force du patient. Demandez à quiconque a fait usage de Pâles sucrées de Bistrol si elles n'ont pas accompli cet objet. De toute la multitude qui en a fait usage, pas un seul individu vous répondra que non. Le témoignage de la facilité sur leur efficacité est le plus fort qui ait jamais été donné en faveur de n'importe quel cathartique. Sur le premier leur effet est aussi salutaire que surprenant. Dans les fièvres bilieuses et remittentes elles causent en peu de temps un changement bénéficiaire, inévitablement pour ceux qui ont éprouvé ou qui en ont été témoins. Homme, femme, si enfant, ne peut souffrir longtemps de dérangements dans l'estomac le premier ou les boyaux, partant où ce remède souverain est en vogue. — Ces pâles sont contenues dans des fioles et peuvent être conservées sous tous les climats.

LISTE DES LETTRES non réclamées au Bureau de Poste de Sorel, durant le mois de JUIN 1865.

Allard Jean Bte. Martin Joseph
Bélanger Isaac Masson K. B.
Boussier Octave McDonald John D.
Brown John Millette Roch
Boulet P. X. Morin Alexandre
Chabouss Michel Morin V.
Chagnon Honoré Metavish James
Cormier Joseph Pélouquin Joseph
Coutais Emmanuel Pélouquin Antoine
Ferdier Marion Paul Louis
Falardeau Antoine Pombilliant John
Famin John R. Provost Nazaire
Gadbois Pierre Pélouquin Dame Veuve
Lacroche Pierre (2) Pélouquin Edwige Veu
Lamothe Agathe St Martin
Lafiche Charles R. Salvaire Pierre
Lefebvre Napoleon Toain Vve. Pierre
Lien Marie John Vidal John
Moser Vve. Marie R. OLIVIER, Asst. M. P.
Sorel 7 Juillet 1865.

Licences émancipées par AIMÉ ROY, percepteur du revenu pour le District de Richelieu, durant les trois mois expirés le 30 Juin 1865.

Pour la Ville de Sorel.
Germain Peltier, Aubergiste, 1 Mai
Edmond O'Hair, " " "
Margaret Crumly, " " "
Pierre Daviau, " " "
J. Bte. Leclaire, " " "
Edmond Mountain, " " "
Edmond Contrebande, " " "
Hubert Piché, " " "
Eugène Laliberté, " 8
Adeline Villars, " 6 Juin
William Butters, Magasin 29 Avril
R. H. Kisson, " 1 Mai
Pierre Clément, " " "
Gilbert Aussant, " " "
Anne Macchessault, " 16
Joseph Beauparlant, " 16 Mai
Joseph Grézier, " 20
Michel Parent, " 27
Pierre Bellefleur, " 13 Juin
Ephrem Mathieu, Colporteur 24 Avril
Joseph Boucher, " 2 Mai
James H. Wright, Encanteur 13 Mai

Pour le Village de St. Ours.
Joseph Chapdelaine, Aubergiste 13 Mai
Appoline Bourque, " 23
Alfred Godard, Magasin 6
Isidore Miller, " 6
Blaise Arpin, " 6
Norbert Leclerc, " 2

Pour la Paroisse de St. Ours.
Augustin Bonnier, Magasin 1 Mai

Gabriel Godard, " 24 Juin
Charles Magnan, Aubergiste, " "
Pour la Paroisse St. Roch.
Joseph Lamoureux et Magasin, 1 Mai
J. Bte. Paquette, " "
François et Hermidas, Magasin, 6

Pour la Paroisse St. Aimé.
Benjamin St. Germain, Magasin, 1 Mai
Jean Giguère, " 2
Pierre Benoit, Colporteur, 22

Pour la Paroisse St. Marcel.
Paul Lachambre, Magasin, 1 Mai
Anselme Plamondon, Colporteur, " "

Pour la Paroisse St. Francois du Lac.
Louis Crevier, Hotel de Tempérance 20 Mai
Joseph Cartier, " 22

Pour la Paroisse St. Michel.
E. Mineau, Hotel de Tempérance 20 Mai

Pour la Paroisse de Pierreville.
J. Bte. Dourinal, Colporteur, 12 Avril
J. Bte. Shoumer, Hotel de Tempérance 29

Pour la Paroisse de Labaie du Fèbre.
Joseph Lacroix, Hotel de Tempérance, 10 Mai
Téléphone Vigneau, do 31

Pour le Village de Berthier.
Prudent Jalbert, Aubergiste, 1 Mai
François Gagnon, " " "
Amable Boucher, " " "
André Rivet, " " "
Louis Boucher, " " "
William Morrison, " 8
Norbert Landry, " 10
F. R. Tranchemontagne, Magasin 4
Cyrille Leclerc, " 4
Paul Rock, " 4
Alfred Bouchiquon, " 4

Pour la Paroisse de Berthier.
Amable Desallier, Magasin, 2 Mai

Pour la Paroisse St. Cuthbert.
Louis Landry, Aubergiste 2 Mai
Ozémie Guillette, " 3
Louis Vadeau, Magasin 3

Pour la Paroisse St. Barthelemy.
Isidore Allard, Aubergiste, 2 Mai

Pour la Paroisse de Lavallrie.
Albert Lafontaine, Aubergiste, 27 Mai

Pour la Paroisse de Lanoraie.
Bernard Ferland, Aubergiste, 6 Mai
Louis G. Herveaux, " 9

Pour la Paroisse St. Norbert.
Jean Marie Bacon, Aubergiste 27 Mai

Pour la paroisse St. Gabriel de Brandon.
Paschal Galarneau, Aubergiste, 31 Mai
Joseph Bellemare, Magasin, 1

AIMÉ ROY,
Percepteur du Revenu pour le District de Richelieu.
Ville de Sorel, 30 Juin 1865.

MARCHE AVANTAGEUX
On offre à vendre une terre de QUATRE arpents sur RIVERIE TRIGGS et de 1/2, située dans le township de St. Guillaume d'Upton lots 10 et 11, contenant de la concession St. Aimé. Le propriétaire la vendrait ou l'échangerait pour une terre à foins dans les îles de Sorel ou ailleurs sur le fleuve ou une rivière.

Pour les conditions s'adresser à G. I. Barthie avocat Sorel.
4 juillet 1865.

ECONOMES
Ménagères,
ATTENTION

pour communément appelée "Non AMERICAN YEAST POWDER," est reconnu par ceux qui ont fait l'essai, comme l'un des meilleurs articles qu'ils aient employés. Elle ne non seulement la vertu de rendre le pain plus blanc et plus doux, mais elle est la meilleure poudre à boulanger qui soit offerte au public vu qu'elle ne contient aucun autre substance qui se trouve dans la pâte du pain. Prix 25cts la boîte. Les célèbres pastilles pour la toux de McPherson, remède pour la prompte guérison de la toux, de Rhumes, de l'asthme, des Bronchites et la consommation à son état naissant. La renommée toujours croissante que ces pastilles acquièrent d'année en année, est une preuve certaine de leur valeur intrinsèque et du prix qui y est attaché le public souffrant au quel elles sont spécialement recommandées. Elles causent un soulagement presque subit et après un usage elles opèrent une guérison certaine. Prix 25cts la boîte. Les pastilles végétales de Cooper pour les vers sont un remède infatigable, prompt et doux pour ces inconvénients aux quels sont sujets les enfants en Canada. Elles sont supérieures à toutes autres préparations qui ont la même destination, vu qu'elles sont un composé purément végétal et qu'elles n'ont pas besoin d'autres médicaments pour faciliter leur opération. Prix 25cts la boîte. Les articles ci-dessus sont en vente chez les marchands de Sorel dont les noms suivent : MM. Kittson, Lecomte, Benoit, Battery, Granier & Co et Wooly. J. A. MARTIN, Propriétaire Glasgow Drug Hall, 268 Rue Notre-Dame. Montréal 24 déc 1863 — un.

Avis.
LES sous-signés se sont associés pour exercer leur profession dans le DISTRICT DE RICHELIEU sous le nom de "MOUSSEAU & DUBREUIL". Ils tiennent leur bureau au Village de Berthier, à l'Hotel Gagnon.

NOTAIRE PUBLIC.
RUE GEORGE, — SOREL
Résidence de Dame Veuve Augustin St. Louis.
Sorel, 6 Février 1864.

RARE CHANCE POUR LES CULTIVATEURS.
VENTE importante de la bonne et magnifique terre du Capt. J. E. Conty de la Chaudière, Comté de Berthier, d'environ 125 arpents en culture, avec les dépendances, Maison, Grange, Étable, Écurie, Remise, Hangar, etc. Cette vente sera au choix de l'acquéreur ou à condition, en autrement, pourvu qu'on paie la rente du capital. Pour plus amples informations s'adresser à A. Deneux, Reveyer Avocat de Berthier Sorel, 6 Mai, 1864. un

James Morgan,
SYNDIC OFFICIEL pour le District de Richelieu. Bureau à Sorel, coin des Rues Queen et Augusta.
Sorel, 5 Novembre 1864.

James Morgan,
OFFICIAL ASSIGNEE for the District of Richelieu. Office at Sorel, corner of Queen and Augusta Streets.
Sorel, November 5th, 1864.

Papier à enveloppe à bon marché, à vendre à la
Librairie de La Gazette de Sorel.

COURSES AU TROT.
A SOREL.
Mardi et Mercredi le 18 et 19 courant. On les jours suivants si le temps et les chemins ne le permettent.

PREMIER JOUR.
Une bourse de \$10 pour tous chevaux qui n'ont jamais payé d'entrée, 3 dans 5 : Entrée \$1.50.
Une bourse de \$12 à tous chevaux qui n'ont jamais rien gagné, 3 dans 5 : Entrée \$1.75.
Une bourse ouverte à tous chevaux de 4 ans, 3 dans 5 : Entrée \$2.

SECOND JOUR.
Une bourse de \$20 ouverte à tous chevaux de seconde classe, 3 dans 5 : Entrée \$2.50.
Une bourse de \$10 ouverte à tous chevaux trotteurs, 3 dans 5 : Entrée 4.50.
Une bourse de \$10 ouverte à tous chevaux coureurs, 3 dans 5 : Entrée sept shillings et demi, quatre entrées seront exigées.

REGLEMENTS. — Les entrées se feront chez M. ETIENNE LALIBERTE. Quatre entrées seront exigées. Les entrées de chaque courses se feront le jour même. Chaque propriétaire non inscrit aura le droit de se faire inscrire. Les courses commenceront à dix heures A. M. Les entrées se feront chez M. ETIENNE LALIBERTE, 100, rue St. Pierre, Sorel, 6 Juillet 1865.

DANS LA COUR SUPERIEURE.
Dame Mathilda Oelma Derouin, Demanderesse et
William McNichols alias Wm. Kelly, Défendeur
Avis public est donné par la présente qu'une action en séparation de biens a été intentée le 21 juin, au jour de cour par dame Mathilda Oelma Derouin, contre le dit William McNichols alias William Kelly, marchand du même lieu, contre son dit époux, sous le numéro 692 et rapportable le Vingt deux juin courant, dans la Cour Supérieure dans et pour le district de Richelieu.

BONDY, FAUTEUX et GAGNON,
Avocats de la Demanderesse.
MATHILDA OELMA DEROUIN.
Sorel, 8 juillet 1865. — un

Demande.
On demande un COMMIS, pourvu de bonnes recommandations, pour un marchand de cette ville. S'adresser, pour ce dernier, à ce bureau.
Sorel, 3 Juin 1865.

LOVELL'S SCHOOL AND LITERATURE BOOKS FOR SALE AT THE LIBRARY OF "SOREL GAZETTE".

First Book, Second Book, Third Book, Fourth Book, Fifth Book, National Arithmetic, Key to Arithmetic, Pincock's England, Elementary Arithmetic, Key to Elementary Arithmetic, Bri. Ame. Reader, Element of Algebra, Key to Element of Algebra, Scientific Agriculture, Students Guide Philosophy of Gr., Johnsons Book Keeping, Outlines of Chronology, Latin Grammar, Vaseys grammar, General geography, Easy Lessons, French without a master, Elements of Elements, A. B. C. Simplified, Natural Philosophy, Ready Reckoner No. 1, Ready Reckoner No. 2, Recueil de chanson, History of Canada cloth, Canada Directory, Poems by Baidwyn, Canadian Ballads, Voices of the night, Antoinettes de Mirecourt, Animals of B. N. America, B. N. Almanac.

Notice.
Lovell's School Books, also Paper of all sorts, Ink, Pens, etc., English Songs, Music, etc., cheap for cash for sale at the "Sorel Gazette Library," also Novel's Canadian literature, etc., etc.

M. MATHIEU,
NOTAIRE PUBLIC.
RUE GEORGE, — SOREL
Résidence de Dame Veuve Augustin St. Louis.
Sorel, 6 Février 1864.

LIBRAIRIE DE LA GAZETTE DE SOREL.
RUE DU ROI.
Le public trouvera constamment à cet établissement toutes espèces de fournitures d'Écoles et de Bureaux. Telles que :

REVUE CLASSEMENT PRATOIRE, ST ANGELO.
GRAMMAIRES LATINES, Brochures Françaises et Anglaises.
CAHIERS D'ÉCRITURES AVEC OU SANS FEUILLE.
Papier de toutes grandeurs
Papiers couleurs assorties.

ENCRE DE TOUTES COULEURS, CIRE, PIN A CACHER, MUGILLAGE ET FINCAU, PAPIER A DESSIN ET A MUSIQUE.
CARTON.
ET
Une grande quantité de petits articles de goût pour bureau.

Ardoises, Crayons d'Ardoises, CRAYONS DE MINE, Plumes et Manches assorties, PLUME D'OIE, ALMANACH ET CALENDRIERS POUR 1865.

DE PLUS L'ORPHELINE, L'ART EPISTOLAIRE ET LE MEMORIAL DE L'EDUCATION. — AUSSI — Un assortiment considérable de LIVRES DE PRIERES, Livres de comptes de toute dimension, images de toutes grandeurs.

Carlotté, couvert en velour, en chagrin, et enjolivé, avec agrafes et coins dorés et argentés; decha pelets avec ou sans COS; Les Dames trouveront à cet établissement un assortiment complet de morceaux de MUSIQUE choisis et des plus nouveaux, Etudes d'OUVERNOY, CZERNY, F. HUNDEN et autres.

— AINSI — Qu'un assortiment complet de parfumeries et autres articles indispensables au bureau de toilette.

MM. les Commissaires d'Écoles, MM. les gons de Professeurs trouveront au grand avantage un acheteur à la LIBRAIRIE DE LA GAZETTE DE SOREL, vu la grande réduction des prix et la facilité du transport. Tout ordre par la Mail sera rempli avec promptitude.
Sorel, 17 déc, 1864.

J. H. WRIGHT.
Auctioneer and Commission merchant,
KING STREET.
SOREL.
J. H. WRIGHT,
Dealer in Dry Goods, Groceries, Crockery, Boots and Shoes.

COAL OIL LAMPS.
Whole Sale and retail.
Mrs. Wright, millinery, Fancy goods, etc.,
King Street, Sorel.
Sorel, 7 Mai 1865.

LIBRAIRIE DE LA GAZETTE DE SOREL.
RUE DU ROI.
Le public trouvera constamment à cet établissement toutes espèces de fournitures d'Écoles et de Bureaux. Telles que :

REVUE CLASSEMENT PRATOIRE, ST ANGELO.
GRAMMAIRES LATINES, Brochures Françaises et Anglaises.
CAHIERS D'ÉCRITURES AVEC OU SANS FEUILLE.
Papier de toutes grandeurs
Papiers couleurs assorties.

J. H. WRIGHT.
Auctioneer and Commission merchant,
KING STREET.
SOREL.
J. H. WRIGHT,
Dealer in Dry Goods, Groceries, Crockery, Boots and Shoes.

COAL OIL LAMPS.
Whole Sale and retail.
Mrs. Wright, millinery, Fancy goods, etc.,
King Street, Sorel.
Sorel, 7 Mai 1865.

LIBRAIRIE DE LA GAZETTE DE SOREL.
RUE DU ROI.
Le public trouvera constamment à cet établissement toutes espèces de fournitures d'Écoles et de Bureaux. Telles que :

REVUE CLASSEMENT PRATOIRE, ST ANGELO.
GRAMMAIRES LATINES, Brochures Françaises et Anglaises.
CAHIERS D'ÉCRITURES AVEC OU SANS FEUILLE.
Papier de toutes grandeurs
Papiers couleurs assorties.

ENCRE DE TOUTES COULEURS, CIRE, PIN A CACHER, MUGILLAGE ET FINCAU, PAPIER A DESSIN ET A MUSIQUE.
CARTON.
ET
Une grande quantité de petits articles de goût pour bureau.

Ardoises, Crayons d'Ardoises, CRAYONS DE MINE, Plumes et Manches assorties, PLUME D'OIE, ALMANACH ET CALENDRIERS POUR 1865.

DE PLUS L'ORPHELINE, L'ART EPISTOLAIRE ET LE MEMORIAL DE L'EDUCATION. — AUSSI — Un assortiment considérable de LIVRES DE PRIERES, Livres de comptes de toute dimension, images de toutes grandeurs.

Carlotté, couvert en velour, en chagrin, et enjolivé, avec agrafes et coins dorés et argentés; decha pelets avec ou sans COS; Les Dames trouveront à cet établissement un assortiment complet de morceaux de MUSIQUE choisis et des plus nouveaux, Etudes d'OUVERNOY, CZERNY, F. HUNDEN et autres.

— AINSI — Qu'un assortiment complet de parfumeries et autres articles indispensables au bureau de toilette.

MM. les Commissaires d'Écoles, MM. les gons de Professeurs trouveront au grand avantage un acheteur à la LIBRAIRIE DE LA GAZETTE DE SOREL, vu la grande réduction des prix et la facilité du transport. Tout ordre par la Mail sera rempli avec promptitude.
Sorel, 17 déc, 1864.

J. H. WRIGHT.
Auctioneer and Commission merchant,
KING STREET.
SOREL.
J. H. WRIGHT,
Dealer in Dry Goods, Groceries, Crockery, Boots and Shoes.

COAL OIL LAMPS.
Whole Sale and retail.
Mrs. Wright, millinery, Fancy goods, etc.,
King Street, Sorel.
Sorel, 7 Mai 1865.

LIBRAIRIE DE LA GAZETTE DE SOREL.
RUE DU ROI.
Le public trouvera constamment à cet établissement toutes espèces de fournitures d'Écoles et de Bureaux. Telles que :

REVUE CLASSEMENT PRATOIRE, ST ANGELO.
GRAMMAIRES LATINES, Brochures Françaises et Anglaises.
CAHIERS D'ÉCRITURES AVEC OU SANS FEUILLE.

Salsepareille DE BRISTOL



Le Grand Purificateur du Sang.
La seule bonne préparation pour la guérison permanente des

Cas les plus dangereux

DE
Sorel,
Dactes, Tumeurs,
Ulécres et Impétigo et
pour toutes les espèces d'Éruptions
Scrofuleuses. C'est aussi un remède
sans parallèle pour les Rhumes, En-
flures Blanches, Névralgie, Débilité
générale du système Nerveux,
Perte de l'appétit, Langueurs,
Étourdissements et toutes
les maladies du Foie,
Les fièvres inter-
mittentes.

C'est le meilleur remède,
et de fait le seul sur lequel
on puisse compter pour la
guérison de toutes les ma-
ladies occasionnées par l'état
impur du sang, et par l'u-
sage immodéré du calomel et
particulièrement lorsque l'on s'en sert avec

PILULES
VÉGÉTALES SUCRÉES

DE

BRISTOL



LE GRAND REMÈDE

POUR TOUTES LES MALADIES

DU FOIE, DE L'ESTOMAC
et des Intestins.

Renfermées dans des fioles de verre
et garanties pour
Se conserver dans tous les Climats

Ces pilules sont préparées expressément
pour opérer de concert avec la loi des pu-
rificateurs du Sang, la Salsepareille de Bristol,
dans toutes les affections provenant d'hu-
meurs viciées ou d'un sang impur. Les mala-
dies les plus abandonnées ne doivent pas dé-
sespérer. Sous l'influence de ces deux Grands
Remèdes, les maladies considérées jusqu'ici
comme incurables disparaissent promptement
et d'une manière permanente. Dans les mala-
dies suivantes, ces Pilules sont le remède le
plus sûr, le plus prompt et le meilleur qui aient
jamais été préparés. On doit y recourir sans
retard.

Dyspepsie ou Indigestion,
Maladie de Foie, Cons-
tipation, Hémorroïdes,
Maux de tête, Hy-
dropisie.

Prix : 25cts. la fiole.

DEVINS & BOLTON,
Préparés seulement par LAMMAN & KEMP,
Droguistes en gros, New-York.

À vendre à LA LIBRAIRIE de La
Gazette de Sorel.

Sorel, 4 Mars 1865.

JOHN GIROUX
Huissier.

ET AGENT COLLECTEUR.

RUE DU BORD DE L'EAU, VOISIN DE

M. R. P. DEROIN.

Berthier, (En-Haut.)
Berthier, 7th Febry, 1863

JOHN GIROUX.
BAILLIFF.

AGENT & COLLECTOR,

FRONT STREET, NEAR S. P. DEROIN'S
Berthier, (En-Haut.)

ST. LAWRENCE
CLASSICAL AND COMMER-
CIAL SCHOOL.

at Lawrence, ALLEN FARM, in the
Barrens of the Town of Sorel.

Termes : Board and Tuition... \$30 pr. annum
PAYABLE QUARTERLY IN ADVANCE.
Address
Sorel 21st 1864.

E. C. ALLEN.

Alfred Baron

DI LAFRENIERE.

HUISSIER.

21 AVRIEL 1864.

NOUVELLE DÉCOUVERTE MÉDICALE.

PAR
G. J. A. VALLEE,
MÉDECIN & CHIRURGIEN,
CHIMISTE & PHARMACIEN.
TROIS-RIVIÈRES.

L'ELIXIR DE LA FORET

Ce remède est composé purement et sim-
plement d'herbes et des racines sauvages
peut être pris par l'adulte comme l'enfant ;
est infatigable contre la toux, le couleu-
che, le croup, l'asthme et toutes les maladies des pou-
mons, des Bronches, de la poitrine et de la
gorge, qui toutes tendent à la consommation.
Ce remède est bien supérieur à l'Huile de
foie de morue et en même temps, bien plus
agréable à prendre.

LE REGENERATEUR DE LA VUE.

Ce remède est la meilleure préparation
connue contre toutes les maladies de la vue,
comme le mal de peigne et les inflammations du
globe de l'œil, des paupières et des cils.
DANS CERTAINS CAS, GUÉRISON EN 24 HEURES.

PILULES.

VEGETALES ANTI-BILIEUSES.

Ces pilules ne contiennent aucune prépara-
tion de mercure. On peut se purger sans nuire
aux occupations journalières. Ces pilules
agissent sur le foie et les voies urinaires, c'est
le meilleur remède contre la Diarrhée, Dysen-
terie, Dyspepsie, Asthme, Rhumatisme et les
Fièvres, etc., etc.

Pour avoir de plus simples informations et
voir les nombreux certificats qui prouvent l'ef-
ficacité des remèdes, allez chercher un
pamplet gratis chez le propriétaire à la phar-
macie de Trois-Rivières.

Le public devra faire attention que ces re-
mèdes ne guérissent pas toutes sortes de ma-
ladies comme la plupart des remèdes à paten-
tes vendus dans le public.

Le propriétaire a fait usage de ces différen-
tes préparations, comme médecin, dans sa
pratique privée pendant quatorze ans avec de
grands succès.

Seul propriétaire.
Dr. G. J. A. VALLEE,
Pharmacien,
Sorel, 15 Octobre 1864.—lan.

FORGE!

Augustin Portelance.
RUE CHARLOTTE—SOREL

Et là où l'on se procure le meilleur ouvrage
à Sorel, à des prix modérés et à des con-
ditions libérales.

Le soussigné tout en remerciant le
public de Sorel et des environs pour
l'encouragement qu'il lui a fait en re-
cevant de sa Forge est maintenant men-
tionné.

Pour faire toutes espèces d'ouvrages en fer,
elle que

H A C H E S
de meilleure qualité, Ferrures pour bateaux a-
vancés, pour, Moulins, et tout ce qui est né-
cessaire aux bûcherons, et en général, tous
espèces d'ouvrages et fer garantis de meil-
leure qualité possible.

Il se flatte de pouvoir mériter une large part
de patronage public.

AUGUSTIN PORTELANCE,
Sorel, 18 Octobre 1864.—a

IMPRESSIONS.

Ayant fait l'acquisition d'une

Presse Nouvelle,

Manufacture de Ruggles pouvant imprimer de
1,000 à 1,300 par heure, nous sommes
prêts à nous charger de l'IMPRES-
SION de toute espèce de

Blancs, Circulaires, Affiches.

(Grandes et Petites.)

BROCHURES, ETC., ETC.

EXECUTION PARFAITE

et aussi bon marché qu'à Mont-
réal.

Impressions livrées sous le plus court délai.

Lettres Funéraires,
Cartes de Visite,
Cartes d'Affaires, et

EXÉCUTÉES LA MINUTE.

Atelier Typographique de "La Gazette."
Sorel 25 juin 1865.

D. Z. GAULTIER

AVOCAT.

RUE PHIPPS.

Troisième porte de J. B. L. PRECOURST, N. F.
Sorel 2 mai 1863.—un

Bondy, Fauteux

ET

GAGNON

Avocats,

SOREL.

D. D. Bondy, résidence et Bureau, à Mont-
réal, 888 Rue d'Orléans, vis-à-vis la Banque du
Peuple.

P. A. Gagnon, Secrétaire, Trés. de la So-
ciété de Construction du District de Montréal,
227, Rue Notre-Dame.

Amédée Gagnon, résidence et Bureau à
Sorel, Rue Augustin au faubourg de la Marche.

Ces Messieurs ont le circuit de Berthier,
et tiennent un bureau au village de Berthier
chez M. Massé, où ils seront tous les Mer-
credis de chaque semaine.

Sorel, 29 Avril 1865.

ELIXIR BALSAMIQUE VEGÉ

TAL DE N. H. DOWN.

Un certificat
QUI EN VAUT
Des milliers.

Témoignage d'un
vieux médecin.

LISEZ
Waterbury, Vt.,
24 nov. 1863.

Bien que je n'aie
pas l'habitude de
recommander sans
doute les remèdes
à mes amis, mais
après un usage de
10 ans je puis
vous dire que cet
Elixir est un remède
digne de la confiance
du public.

Je suis le recom-
manderai avec une
confiance parfaite.
C'est le meilleur
remède que j'ai
connu pour la toux,
le croup, l'asthme,
le rhumatisme, etc.

Je n'en suis ser-
vi moi-même avec
le plus grand suc-
cès et maintenant
chaque fois que je
suis affligé de l'un
ou de l'autre, je
m'en sers immédia-
tement.

Je suis le recom-
manderai avec une
confiance parfaite.
C'est le meilleur
remède que j'ai
connu pour la toux,
le croup, l'asthme,
le rhumatisme, etc.

Je n'en suis ser-
vi moi-même avec
le plus grand suc-
cès et maintenant
chaque fois que je
suis affligé de l'un
ou de l'autre, je
m'en sers immédia-
tement.

Je suis le recom-
manderai avec une
confiance parfaite.
C'est le meilleur
remède que j'ai
connu pour la toux,
le croup, l'asthme,
le rhumatisme, etc.

Je n'en suis ser-
vi moi-même avec
le plus grand suc-
cès et maintenant
chaque fois que je
suis affligé de l'un
ou de l'autre, je
m'en sers immédia-
tement.

Je suis le recom-
manderai avec une
confiance parfaite.
C'est le meilleur
remède que j'ai
connu pour la toux,
le croup, l'asthme,
le rhumatisme, etc.

Je n'en suis ser-
vi moi-même avec
le plus grand suc-
cès et maintenant
chaque fois que je
suis affligé de l'un
ou de l'autre, je
m'en sers immédia-
tement.

Je suis le recom-
manderai avec une
confiance parfaite.
C'est le meilleur
remède que j'ai
connu pour la toux,
le croup, l'asthme,
le rhumatisme, etc.

Je n'en suis ser-
vi moi-même avec
le plus grand suc-
cès et maintenant
chaque fois que je
suis affligé de l'un
ou de l'autre, je
m'en sers immédia-
tement.

Je suis le recom-
manderai avec une
confiance parfaite.
C'est le meilleur
remède que j'ai
connu pour la toux,
le croup, l'asthme,
le rhumatisme, etc.

Je n'en suis ser-
vi moi-même avec
le plus grand suc-
cès et maintenant
chaque fois que je
suis affligé de l'un
ou de l'autre, je
m'en sers immédia-
tement.

Je suis le recom-
manderai avec une
confiance parfaite.
C'est le meilleur
remède que j'ai
connu pour la toux,
le croup, l'asthme,
le rhumatisme, etc.

Je n'en suis ser-
vi moi-même avec
le plus grand suc-
cès et maintenant
chaque fois que je
suis affligé de l'un
ou de l'autre, je
m'en sers immédia-
tement.

Je suis le recom-
manderai avec une
confiance parfaite.
C'est le meilleur
remède que j'ai
connu pour la toux,
le croup, l'asthme,
le rhumatisme, etc.

Je n'en suis ser-
vi moi-même avec
le plus grand suc-
cès et maintenant
chaque fois que je
suis affligé de l'un
ou de l'autre, je
m'en sers immédia-
tement.

Je suis le recom-
manderai avec une
confiance parfaite.
C'est le meilleur
remède que j'ai
connu pour la toux,
le croup, l'asthme,
le rhumatisme, etc.

Je n'en suis ser-
vi moi-même avec
le plus grand suc-
cès et maintenant
chaque fois que je
suis affligé de l'un
ou de l'autre, je
m'en sers immédia-
tement.

Je suis le recom-
manderai avec une
confiance parfaite.
C'est le meilleur
remède que j'ai
connu pour la toux,
le croup, l'asthme,
le rhumatisme, etc.

Je n'en suis ser-
vi moi-même avec
le plus grand suc-
cès et maintenant
chaque fois que je
suis affligé de l'un
ou de l'autre, je
m'en sers immédia-
tement.

Je suis le recom-
manderai avec une
confiance parfaite.
C'est le meilleur
remède que j'ai
connu pour la toux,
le croup, l'asthme,
le rhumatisme, etc.

Je n'en suis ser-
vi moi-même avec
le plus grand suc-
cès et maintenant
chaque fois que je
suis affligé de l'un
ou de l'autre, je
m'en sers immédia-
tement.

Je suis le recom-
manderai avec une
confiance parfaite.
C'est le meilleur
remède que j'ai
connu pour la toux,
le croup, l'asthme,
le rhumatisme, etc.

Je n'en suis ser-
vi moi-même avec
le plus grand suc-
cès et maintenant
chaque fois que je
suis affligé de l'un
ou de l'autre, je
m'en sers immédia-
tement.

Je suis le recom-
manderai avec une
confiance parfaite.
C'est le meilleur
remède que j'ai
connu pour la toux,
le croup, l'asthme,
le rhumatisme, etc.

Je n'en suis ser-
vi moi-même avec
le plus grand suc-
cès et maintenant
chaque fois que je
suis affligé de l'un
ou de l'autre, je
m'en sers immédia-
tement.

Je suis le recom-
manderai avec une
confiance parfaite.
C'est le meilleur
remède que j'ai
connu pour la toux,
le croup, l'asthme,
le rhumatisme, etc.

Je n'en suis ser-
vi moi-même avec
le plus grand suc-
cès et maintenant
chaque fois que je
suis affligé de l'un
ou de l'autre, je
m'en sers immédia-
tement.

Je suis le recom-
manderai avec une
confiance parfaite.
C'est le meilleur
remède que j'ai
connu pour la toux,
le croup, l'asthme,
le rhumatisme, etc.

Je n'en suis ser-
vi moi-même avec
le plus grand suc-
cès et maintenant
chaque fois que je
suis affligé de l'un
ou de l'autre, je
m'en sers immédia-
tement.

Je suis le recom-
manderai avec une
confiance parfaite.
C'est le meilleur
remède que j'ai
connu pour la toux,
le croup, l'asthme,
le rhumatisme, etc.

Je n'en suis ser-
vi moi-même avec
le plus grand suc-
cès et maintenant
chaque fois que je
suis affligé de l'un
ou de l'autre, je
m'en sers immédia-
tement.

Je suis le recom-
manderai avec une
confiance parfaite.
C'est le meilleur
remède que j'ai
connu pour la toux,
le croup, l'asthme,
le rhumatisme, etc.

Je n'en suis ser-
vi moi-même avec
le plus grand suc-
cès et maintenant
chaque fois que je
suis affligé de l'un
ou de l'autre, je
m'en sers immédia-
tement.

Je suis le recom-
manderai avec une
confiance parfaite.
C'est le meilleur
remède que j'ai
connu pour la toux,
le croup, l'asthme,
le rhumatisme, etc.

Je n'en suis ser-
vi moi-même avec
le plus grand suc-
cès et maintenant
chaque fois que je
suis affligé de l'un
ou de l'autre, je
m'en sers immédia-
tement.

Je suis le recom-
manderai avec une
confiance parfaite.
C'est le meilleur
remède que j'ai
connu pour la toux,
le croup, l'asthme,
le rhumatisme, etc.

Je n'en suis ser-
vi moi-même avec
le plus grand suc-
cès et maintenant
chaque fois que je
suis affligé de l'un
ou de l'autre, je
m'en sers immédia-
tement.

Je suis le recom-
manderai avec une
confiance parfaite.
C'est le meilleur
remède que j'ai
connu pour la toux,
le croup, l'asthme,
le rhumatisme, etc.

Je n'en suis ser-
vi moi-même avec
le plus grand suc-
cès et maintenant
chaque fois que je
suis affligé de l'un
ou de l'autre, je
m'en sers immédia-
tement.

Je suis le recom-
manderai avec une
confiance parfaite.
C'est le meilleur
remède que j'ai
connu pour la toux,
le croup, l'asthme,
le rhumatisme, etc.

Je n'en suis ser-
vi moi-même avec
le plus grand suc-
cès et maintenant
chaque fois que je
suis affligé de l'un
ou de l'autre, je
m'en sers immédia-
tement.

Je suis le recom-
manderai avec une
confiance parfaite.
C'est le meilleur
remède que j'ai
connu pour la toux,
le croup, l'asthme,
le rhumatisme, etc.

Je n'en suis ser-
vi moi-même avec
le plus grand suc-
cès et maintenant
chaque fois que je
suis affligé de l'un
ou de l'autre, je
m'en sers immédia-
tement.

Je suis le recom-
manderai avec une
confiance parfaite.
C'est le meilleur
remède que j'ai
connu pour la toux,
le croup, l'asthme,
le rhumatisme, etc.

Je n'en suis ser-
vi moi-même avec
le plus grand suc-
cès et maintenant
chaque fois que je
suis affligé de l'un
ou de l'autre, je
m'en sers immédia-
tement.

Je suis le recom-
manderai avec une
confiance parfaite.
C'est le meilleur
remède que j'ai
connu pour la toux,
le croup, l'asthme,
le rhumatisme, etc.

Je n'en suis ser-
vi moi-même avec
le plus grand suc-
cès et maintenant
chaque fois que je
suis affligé de l'un
ou de l'autre, je
m'en sers immédia-
tement.

Je suis le recom-
manderai avec une
confiance parfaite.
C'est le meilleur
remède que j'ai
connu pour la toux,
le croup, l'asthme,
le rhumatisme, etc.

Je n'en suis ser-
vi moi-même avec
le plus grand suc-
cès et maintenant
chaque fois que je
suis affligé de l'un
ou de l'autre, je
m'en sers immédia-
tement.

Je suis le recom-
manderai avec une
confiance parfaite.
C'est le meilleur
remède que j'ai
connu pour la toux,
le croup, l'asthme,
le rhumatisme, etc.

Je n'en suis ser-
vi moi-même avec
le plus grand suc-
cès et maintenant
chaque fois que je
suis affligé de l'un
ou de l'autre, je
m'en sers immédia-
tement.

Je suis le recom-
manderai avec une
confiance parfaite.
C'est le meilleur
remède que j'ai
connu pour la toux,
le croup, l'asthme,
le rhumatisme, etc.

Je n'en suis ser-
vi moi-même avec
le plus grand suc-
cès et maintenant
chaque fois que je
suis affligé de l'un
ou de l'autre, je
m'en sers immédia-
tement.

Je suis le recom-
manderai avec une
confiance parfaite.
C'est le meilleur
remède que j'ai
connu pour la toux,
le croup, l'asthme,
le rhumatisme, etc.

Je n'en suis ser-
vi moi-même avec
le plus grand suc-
cès et maintenant
chaque fois que je
suis affligé de l'un
ou de l'autre, je
m'en sers immédia-
tement.

Je suis le recom-
manderai avec une
confiance parfaite.
C'est le meilleur
remède que j'ai
connu pour la toux,
le croup, l'asthme,
le rhumatisme, etc.

Je n'en suis ser-
vi moi-même avec
le plus grand suc-
cès et maintenant
chaque fois que je
suis affligé de l'un
ou de l'autre, je
m'en sers immédia-
tement.

Je suis le recom-
manderai avec une
confiance parfaite.
C'est le meilleur
remède que j'ai
connu pour la toux,
le croup, l'asthme,
le rhumatisme, etc.

Je n'en suis ser-
vi moi-même avec
le plus grand suc-
cès et maintenant
chaque fois que je
suis affligé de l'un
ou de l'autre, je
m'en sers immédia-
tement.

Je suis le recom-
manderai avec une
confiance parfaite.
C'est le meilleur
remède que j'ai
connu pour la toux,
le croup, l'asthme,
le rhumatisme, etc.

Je n'en suis ser-
vi moi-même avec
le plus grand suc-
cès et maintenant
chaque fois que je
suis affligé de l'un
ou de l'autre, je
m'en sers immédia-
tement.

Je suis le recom-
manderai avec une
confiance parfaite.
C'est le meilleur
remède que j'ai
connu pour la toux,
le croup, l'asthme,
le rhumatisme, etc.

Je n'en suis ser-
vi moi-même avec
le plus grand suc-
cès et maintenant
chaque fois que je
suis affligé de l'un
ou de l'autre, je
m'en sers immédia-
tement.

Je suis le recom-
manderai avec une
confiance parfaite.
C'est le meilleur
remède que j'ai
connu pour la toux,
le croup, l'asthme,
le rhumatisme, etc.

Je n'en suis ser-
vi moi-même avec
le plus grand suc-
cès et maintenant
chaque fois que je
suis affligé de l'un
ou de l'autre, je
m'en sers immédia